

NOTICE**Mammyzine 5 g poudre et solvant pour suspension injectable pour bovins****1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT**Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché:

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH
Binger Strasse 173
55216 Ingelheim/Rhein
Allemagne

Fabricant responsable de la libération des lots:

Lohmann Pharma Herstellung GmbH
Heinz-Lohmann-Strasse 5
27472 Cuxhaven
Allemagne

Haupt Pharma Latina S.r.l.
S.S. 156 Monti Lepini Km 47,600
04100 Borgo San Michele - Latina
Italie

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Mammyzine 5 g poudre et solvant pour suspension injectable pour bovins
Pénéthamate iodhydrate

3. LISTE DE LA SUBSTANCE ACTIVE ET AUTRES INGRÉDIENTS**Substance active :**Flacon de poudre :

Iodhydrate de pénéthamate 5 g

Excipient :Flacon de solvant :

Parahydroxybenzoate de méthyle 1,5 mg/ml

4. INDICATIONS

Traitement du mammite induite par des microorganismes sensibles à la pénicilline.

5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active, pénicilline ou à l'un des excipients.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Des réactions anaphylactiques peuvent se produire dans de très rares cas. Ces réactions peuvent être fatales.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés)

Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPÈCES CIBLES

Bovins (vaches laitières)

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE ET MODE D'ADMINISTRATION

Posologie:

Jour 1: une dose de 15 mg de pénéthamate iodhydrate/kg de poids corporel (équivalent de 5,5 ml de la suspension reconstituée/100 kg de poids corporel).

Jours 2 et 3: une dose de 7,5 mg de pénéthamate iodhydrate/kg de poids corporel (équivalent de 2,75 ml de la suspension reconstituée/100 kg de poids corporel).

Pour garantir une posologie correcte, le poids corporel doit être déterminé le plus correctement possible afin d'éviter un sous-dosage.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Reconstitution:

Reconstituez la suspension en utilisant tout le contenu du flacon de 5 g avec le flacon de 15 ml de solvant fourni. Pour obtenir la dose correcte, utilisez uniquement le contenu du flacon de 5 g de poudre et du flacon de 15 ml de solvant. Bien agiter avant l'emploi.

Voie intramusculaire uniquement. Ne pas administrer par voie intraveineuse.

10. TEMPS D'ATTENTE

Lait : 4 jours.

Viande et abats : 8 jours.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'emballage après EXP.

Durée de conservation après reconstitution : 7 jours dans le réfrigérateur (2-8 °C) / 2 jours à une température ambiante (25 °C).

12. MISES EN GARDE PARTICULIÈRES

Précautions particulières d'emploi chez l'animal :

Afin d'obtenir un résultat optimal, il est important, dans les cas d'infection des trayons, de soutenir le traitement au médicament vétérinaire par une traite fréquente et complète.

Précautions particulières pour chaque espèce cible :

Comme avec tous les antibiotiques, une utilisation inappropriée du médicament vétérinaire peut augmenter la prévalence de bactéries résistantes et peut réduire l'efficacité du traitement en raison d'une résistance croisée.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Les pénicillines et les céphalosporines peuvent induire une hypersensibilité (allergie) après l'injection, l'inhalation, l'ingestion ou un contact cutané. L'hypersensibilité aux pénicillines peut entraîner des réactions croisées aux céphalosporines et vice versa. Les réactions allergiques à ces substances peuvent être occasionnellement graves. Ne manipulez pas ce médicament vétérinaire si vous savez que vous y êtes sensible, ou si on vous a conseillé de ne pas travailler avec ces préparations. Manipulez ce médicament vétérinaire avec le plus grand soin pour éviter toute exposition, en prenant toutes les précautions recommandées. Si vous développez des symptômes après une exposition, tels qu'un rash cutané, vous devez demander un avis médical et montrer cette mise en garde au médecin. Un gonflement du visage, des lèvres ou des yeux, ou une difficulté à respirer sont des symptômes plus graves qui nécessitent des soins médicaux urgents. Éviter le contact du médicament vétérinaire avec la peau. Lavez-vous les mains après l'emploi.

Gestation :

Peut être utilisé au cours de la gestation.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interaction :

D'une manière générale, des antibiotiques bactéricides ne doivent pas être administrés en même temps que des antibiotiques bactériostatiques.

Incompatibilités :

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

Novembre 2020

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Boîte de 10 flacons de poudre (5 g) et de 10 flacons de solvant (15 ml).
Antibiotique du groupe des pénicillines.

BE-V184195

À ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.

Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA
Avenue Arnaud Fraiteurlaan 15-23
1050 Bruxelles